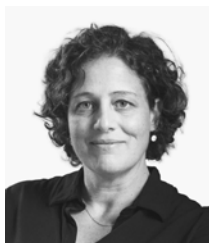


Relève? Relève!



Monika Reber
 Médecin de famille
 à Langnau
 i.e., membre du comité
 mfe

Nous le savons depuis longtemps. La pénurie de personnel qualifié et le problème de la relève en médecine de famille et de l'enfance ont trop longtemps été laissés dans l'ombre des discussions sur les coûts du système de santé. Les faits concernant la pénurie imminente de médecins de famille, pédiatres et personnel soignant ont trop longtemps été ignorés. Les années nous ont montré la qualité élevée, mais aussi les limites de notre système de santé. De bonnes infrastructures, les meilleures options diagnostiques et thérapeutiques ne nous servent à rien sans le personnel qualifié suffisant au bon endroit. La dépendance de notre système de santé à l'étranger est énorme, avec une tendance toujours à la hausse et un aspect éthique discutable. Si les pays d'origine des médecins immigré-e-s venaient à changer leurs conditions de travail, la Suisse serait prise à contre-pied – je n'ose même pas imaginer les conséquences pour nos soins de santé.

La médecine de famille et de l'enfance lutte depuis au moins 25 ans pour son image, pour sa place au sein des universités et pour une formation postgraduée spécifique aux cabinets médicaux. Ce n'est que maintenant, alors que la pénurie est perceptible, que la signification de la médecine de famille et de l'enfance jouit d'une large visibilité. Cela notamment car la pénurie de personnel qualifié dans le domaine des soins ambulatoires de base frêne le transfert, en soi pertinent, du stationnaire à l'ambulatorio, et en raison de la hausse des coûts, qui nous force à considérer le développement du système de santé dans son ensemble. Le Masterplan pour la médecine de famille, un ensemble de mesures adoptées par le Conseil fédéral, initié par le conseiller fédéral Berset comme une contre-proposition à l'initiative en faveur de la médecine de famille, nous a certes apporté 500 places d'études supplémentaires avec le programme spécial en médecine humaine, le développement de la médecine de famille académique dans les universités et, last but not least, le «supplément de médecine de famille» dans le tarif. Pourtant, l'examen de la réalité montre nettement que tout

cela ne suffit pas! Nous avons besoin d'au moins 500 médecins en plus et au minimum 50% des personnes diplômées devraient être enthousiasmées par les soins médicaux de base. Cela nécessite une promotion claire et obligatoire de la médecine de famille et de l'enfance pendant les études et la formation postgraduée ainsi que des conditions cadres attractives avec un tarif adéquat et actuel, notamment pour nos partenaires interprofessionnels, sans qui nous ne pourrions pas assumer les soins médicaux de base. À l'avenir, pour assurer les soins, nous aurons besoin de toutes les professions disposant des compétences et expériences correspondantes dans les soins de base. Mais là aussi, il n'y aura pas de solutions rapides, les assistantes médicales et assistants médicaux comme le personnel soignant et les pharmaciennes et pharmaciens déplorent le manque de personnel qualifié. Un partage intelligent des tâches, qui s'oriente sur les besoins des patientes et patients et où chaque individu peut investir au mieux ses compétences sera requis.

La politique et les associations sont appelés à établir rapidement et avec engagement les directives et priorités. La nouvelle ministre de la santé Elisabeth Baume Schneider a reconnu les signes du temps et, dans son premier discours officiel sur le système de santé lors de la Conférence nationale Santé 2030, a déclaré le renforcement des soins de base comme étant la priorité absolue et lancé l'idée d'un Masterplan Soins de base. Cette déclaration nous réjouit et nous prêterons certainement main forte à l'élaboration de solutions durables. Le message FRI 2024–28 représente une première épreuve décisive pour la sincérité de la promotion des soins médicaux de base. Une enveloppe financière de près de 30 milliards de francs est prévue pour la formation, la recherche et l'innovation axés sur la durabilité. Il incombera au Parlement d'exiger des engagements clairs pour la distribution des aides – pour éviter de se contenter de bonnes intentions, mais permettre les changements nécessaires. mfe s'engagera activement dans ce but.

mfe

Responsabilité rédactionnelle

Sandra Hügli-Jost, mfe
 Chargée de la communication mfe – Médecins de famille et de l'enfance
 Suisse
 Secrétariat
 Effingerstrasse 2
 CH-3011 Berne
[sandra.huegli\[at\]hausarzt Schweiz.ch](mailto:sandra.huegli[at]hausarzt Schweiz.ch)